

CAP SUR LE NOUVEAU MANDAT !

RENCONTRE AVEC PATRICK LECLERC,
MAIRE DE LANDERNEAU DEPUIS 2008.



Que souhaitez-vous dire aux Landernéens en ce début de mandat ?

Je tiens à remercier les Landernéens qui ont voté pour notre liste et je rappelle à celles et ceux qui n'ont pas fait ce choix que nous nous occuperons de tous, avec un objectif clair : rendre la ville plus attrayante pour l'ensemble des habitants. Notre boussole restera l'intérêt général, dans une logique de continuité de l'action engagée.

Quels seront les principaux défis auxquels la Municipalité devra faire face ?

Nous devons rester agiles et capables de nous adapter aux circonstances. L'idée dominante est de continuer à faire grandir la ville tout en préservant sa qualité de vie. Dans un contexte de transitions multiples, plusieurs défis structurent l'action municipale :

- **Le défi environnemental** : la ville doit apporter des réponses locales et résilientes aux enjeux du réchauffement climatique.

- **Le défi démographique** : entre baisse de la natalité et arrivée de populations plus âgées, la ville doit s'adapter.

- **Le défi financier** : les incertitudes pèsent sur les collectivités, alors même que les besoins restent importants.

- **Le défi démocratique** : il s'agit de renforcer l'implication des habitants dans la vie de la cité.

Quels axes guideront vos actions durant les six prochaines années ?

Le programme est structuré autour de **quatre axes majeurs** :

- **Une ville à vivre.** Il s'agit de répondre aux enjeux du quotidien comme l'amélioration de la voirie, la propreté, la sécurité, l'entretien du patrimoine communal... Ces enjeux seront prédominants tout au long du mandat.
- **Une ville tournée vers l'avenir.** Cet axe intègre plusieurs dimensions complémentaires : le

développement durable avec le passage en éclairage LED, les mobilités, la gestion des déchets...

La jeunesse : Nous souhaitons être davantage à son écoute, notamment avec la création d'un conseil local des jeunes et le projet de résidence pour jeunes actifs.

Le logement : la demande est forte. L'objectif est d'accueillir tout le monde en proposant des solutions adaptées aux jeunes, aux seniors et aux familles, afin de préserver une mixité sociale.

- **Une ville qui rassemble et protège.** Cet axe vise à faire de Landerneau une ville dynamique, inclusive et solidaire.
- **Une ville qui se renforce.** Cet axe s'inscrit en lien avec les partenaires, notamment la Communauté d'agglomération, autour de thématiques comme l'emploi. L'objectif est d'éviter la « dortoirisation » de Landerneau.

CONSEIL MUNICIPAL

L'équipe municipale rassemble autour du maire
9 adjoints et 23 conseillers municipaux.
Les 33 élus prennent les décisions concernant
la gestion de la commune qui sont mises en œuvre
par les services municipaux en relation avec les élus.

LES ADJOINTS AU MAIRE



Yvon BOTHEREL
1^{er} adjoint délégué
aux Finances, à la gestion
des Ressources humaines,
à l'Administration
Conseiller communautaire



Christine ROLLAND
2^e adjointe déléguée
au Sport, à la Vie
associative sportive
Conseillère communautaire



Ludovic APPELGHEM
3^e adjoint délégué
au Cadre de vie,
à la Tranquillité urbaine
Conseiller communautaire



Nadine RIVIER
4^e adjointe déléguée
aux Solidarités, à l'Inclusion,
à la Santé
Conseillère communautaire



Erwan LE BRONNEC
5^e adjoint délégué
à l'Urbanisme,
au Renouvellement urbain
Conseiller communautaire



Alexandra GUILLORÉ
6^e adjointe déléguée
à la Transition écologique,
à la Coopération territoriale
Conseillère communautaire



Serge LE ROUX
7^e adjoint délégué
à la Culture, à la Vie associative
culturelle, à l'Animation des
quartiers et à la Communication
Conseiller communautaire



Sophie ALLIGIER
8^e adjointe déléguée
à l'Education, aux Affaires
civiles, aux Relations
internationales
Conseillère communautaire



Thierry MENIL
9^e adjoint délégué
à l'Enfance, à la Jeunesse
et à l'Action citoyenne
Conseiller communautaire

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

La majorité de
« Landerneau
l'avenir partagé »



Odile YVINEC
Conseillère municipale
déléguée au Logement
social et au Funéraire



Véronique SOUN
Conseillère municipale
déléguée à la vie
associative culturelle



Véronique PELLETEUR
Conseillère municipale
à mandat spécial au
Logement social et aux Aînés
Conseillère communautaire



Gwénaëlle CUERONI
Conseillère municipale
déléguée aux Finances
Conseillère communautaire



Philippe FOREST
Conseiller municipal
délégué à la Culture
et à la Communication



Viviane BERVAS
Conseillère municipale
déléguée au Bien vivre
ensemble et aux Quartiers



Céline ETESSE
Conseillère municipale
déléguée à la Transition
écologique



Frédéric TREBAOL
Conseiller municipal
à mandat spécial délégué
à la Sécurité et aux Anciens
Combattants



Catherine LOTHOU
Conseillère municipale
déléguée aux Relations
internationales



Anne HERPE
Conseillère municipale
à mandat spécial déléguée
au Handicap
Conseillère communautaire



Stéphane LEPRÊTRE
Conseiller municipal à
mandat spécial délégué aux
Finances et au Personnel
Conseiller communautaire



Nicolas MOGUEN
Conseiller municipal
à mandat spécial délégué
au Sport et au Quartier
de Kergreis



Yohann QUEFFELEC
Conseiller municipal
à mandat spécial délégué
au Patrimoine



Jean-Matthieu COURTOIS
Conseiller municipal
à mandat spécial délégué
au Commerce, à la Culture
et à la langue bretonne



Jérémy BERTHOU
Conseiller municipal
délégué à la Culture
et à la Transition écologique



Alexandre LE ROUX
Conseiller municipal
à mandat spécial délégué
aux Travaux



Kevin PORHEL
Conseiller municipal
délégué au Sport,
au Sport santé
et au Sport adapté



Colyne ORCIL
Conseillère municipale
à mandat spécial
déléguée à la Jeunesse
et à l'Éducation



Maëlle CARRO
Conseillère municipale
déléguée au Sport

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

La minorité de
« Landerneau
Pour Tous »



Gladys GRELAUD
Conseillère municipale
Conseillère communautaire



Fabrice FOURFOOZ
Conseiller municipal
Conseiller communautaire



Karine CORNILY
Conseillère municipale



Yannick LE HELLOCO
Conseiller municipal



« Notre boussole restera l'intérêt général, dans une logique de continuité de l'action engagée. »

ZOOM SUR...

Patrick LECLERC
Maire de Landerneau

LES GRANDS PROJETS DU MANDAT

TROIS PROJETS STRUCTURANTS, INSCRITS DANS LE MOYEN TERME ET CONÇUS POUR AMÉLIORER DURABLEMENT LE CADRE DE VIE, VONT DÉFINIR LES GRANDES ORIENTATIONS DU MANDAT :



Autour de la gare, la montée en puissance de l'offre ferroviaire prévue en 2027 implique une requalification du quartier. La Ville accompagnera cette évolution en fluidifiant les circulations, en sécurisant les déplacements piétons, cyclistes et automobiles, en améliorant le stationnement.



Le pont de Rohan bénéficiera de travaux de sauvegarde menés par le Département du Finistère (propriétaire de l'ouvrage). La Ville complètera cette démarche avec la création d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP). L'Office de tourisme s'y installera. Ce lieu permettra d'offrir des clés de compréhension sur l'un des derniers ponts habités d'Europe et de valoriser l'histoire fondatrice de Landerneau.



La Briqueterie amorcera une mutation ambitieuse mêlant logements, tiers lieu associatif et espaces culturels, afin de redonner vie à ce site patrimonial assez méconnu qui pourtant a eu une aura régionale voire internationale dans le passé.